



# L'organisation professionnelle leader des CHR D

## Assemblée Générale de l'UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

5 décembre 2018

Laurent LUTSE - Président



C a f é s

H ô t e l s

Restaurants

Discothèques



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### CONGRES DE L'UMIH

Saint Etienne - du 4 au 6 décembre 2018

« ICI, ON RECRUTE ! »



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit Assemblée Générale du 5 décembre 2018

### ORDRE DU JOUR

9H00 /12H30

- **Point sur les dossiers règlementaires**
  - ✓ Préenseignes, bruit, SACEM, SPRE,
- **Point sur les commissions de travail**
  - ✓ Ruralité, Tabac, PMU, Française des Jeux, Cafés Culture, Bowlings, Accessibilité,
- **Point sur les dossiers de la Nuit, au niveau national et européen**
  - ✓ Livre Blanc « les Nuits du Futur », Plateforme de la vie nocturne, Conférence Nights 2018, Europe, ENA,
- **Questions diverses**



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit Assemblée Générale du 5 décembre 2018

ATELIERS - 14H30 / 18H00

- **MILDECA – Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et Conduites Addictives**

→ *Intervention de M. Cédric GERVAIS, lieutenant-Colonel et Chef de Cabinet*

- ✓ Réforme de la réglementation des débits de boissons du Code de la santé publique.
- ✓ Lutte contre l'alcoolisme / Nouveau plan gouvernemental.
- ✓ Plan d'actions global contre les drogues et les conduites addictives en direction des jeunes.
- ✓ Plateforme RSE sur l'engagement des entreprises pour la prévention des conduites addictives.

- **CNAPS : « l'Agent de sécurité dans les CHRD »**

→ *Interventions de M. Pascal GERARD, Directeur Adjoint*

*et M. Franck DEHAY, Chef de Service Central du Contrôle*

- ✓ Réglementation.
- ✓ Contrôles.
- ✓ Rapport de la mission parlementaire des députés Alice Thourot (Drôme) et Jean-Michel Fauvergue (Seine-et-Marne) "D'un Continuum de sécurité vers une sécurité globale".



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

# Préenseignes

### Loi ELAN

- ❖ Amendement rétablissant les préenseignes pour les restaurants voté (Loi ELAN)
- ❖ Annulation par le Conseil constitutionnel au motif que l'amendement est sans rapport avec l'objet de la loi : 20 articles de la loi ELAN censurés, **dont article 161**, jugé comme « cavalier législatif »;

### Perspective d'avenir

- ❖ Demande de rendez-vous auprès de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires
- ❖ Faire porter un nouvel amendement dans le cadre d'une nouvelle loi (Pacte)
- ❖ Nous réfléchissons également aux actions à mener dans les territoires pour rétablir d'urgence les préenseignes

### Conduite à tenir

- ❖ Inviter les adhérents à la prudence notamment en cas de demande de retrait de préenseignes

**Notre mobilisation est totale pour rétablir les préenseignes dérogatoires  
dans les zones rurales!**



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

# Le bruit

### ❖ Décret n°2017-1244 du 9 août 2017

- Applicable au 1<sup>er</sup> octobre 2018, mais absence des textes d'application

### ❖ Textes à venir

- Arrêté
- Instruction à destination des services administratifs
- Guide pratique à destination des professionnels (Conseil National du Bruit)



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### Bruit Décret du 7 août 2017 (RAPPEL)

**L'article R1336-1 du CSP** impose aux lieux ouverts au public ou recevant du public, clos ou ouverts, accueillant des activités impliquant – à **titre habituel (sauf 1°)** - la diffusion de musique amplifiée générant des niveaux sonores supérieurs à la règle d'égalité d'énergie basée sur la valeur de 80 décibels pondérés A équivalents sur 8 heures de:

1° Ne pas dépasser, à aucun moment et en aucun endroit accessible au public, les niveaux de pression acoustique continus équivalents **102 décibels pondérés A sur 15 minutes et 118 décibels pondérés C sur 15 minutes**

2° **Enregistrer** en continu les niveaux sonores en décibels pondérés A et C auxquels le public est exposé et conserver ces enregistrements

Disco + Capacité >300  
pers

3° **Afficher** en continu à proximité du système de contrôle de la sonorisation, les niveaux sonores en décibels pondérés A et C auxquels le public est exposé

Disco + Capacité  
>300 pers

4° **Inform**er le public sur les risques auditifs

5° Mettre à la disposition du public à titre **gratuit des protections auditives individuelles** adaptées aux publics accueillis dans les lieux

6° Créer des zones de repos auditif (ou aménager des périodes) durant lequel le niveau sonore ne doit pas dépasser la règle d'égalité d'énergie basée sur la valeur de 80 décibels pondérés A équivalents sur 8 heures.



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### Bruit Décret du 7 août 2017 (RAPPEL)

#### Article R.571-27 du code de l'environnement :

- ❖ L'exploitant du lieu est tenu d'établir une étude de l'impact des nuisances sonores, visant à prévenir les nuisances sonores de nature à porter atteinte à la tranquillité ou à la santé du voisinage.
- ❖ Elle étudie l'impact sur les nuisances sonores des différentes configurations possibles d'aménagement du système de diffusion de sons amplifiés. Elle peut notamment conclure à la nécessité de mettre en place des limiteurs de pression acoustique. Elle doit être mise à jour en cas de modification des aménagements des locaux, de modification des activités, ou de modification du système de diffusion sonore, non prévus par l'étude initiale.
- ❖ En cas de contrôle, l'exploitant doit être en mesure de présenter le dossier d'étude de l'impact des nuisances sonores aux agents.
- ❖ En attente d'un **arrêté** pour préciser les conditions de mise en œuvre, les indicateurs et les mesures techniques + **instruction** pour définir notamment la diffusion « à titre habituel ».
- ❖ **Entrée en vigueur** = 1 an après publication de l'arrêté et au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2018



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### Bruit **Projet d'arrêté obtenu au CNB le 18 septembre 2018**

- ❖ Des **mesures préalables** sont à réaliser pour le respect des seuils, avec balayage spatio-temporel. **Qu'entend-on par « préalablement à l'accès du public » ? Coordination avec l'étude d'impact ?**
- ❖ **L'affichage des niveaux sonores** est effectué à l'aide d'un dispositif installé à **proximité du système de contrôle** de la sonorisation, de manière à permettre au **responsable de l'activité** de vérifier le respect des valeurs limites **et au public** de pouvoir obtenir en temps réel l'information.
- ❖ Une **information sur les risques auditifs et extra-auditifs** est placée **de manière claire et lisible à la vue du public, en plusieurs emplacements ou au minimum à l'entrée.**
- ❖ Des **protections auditives individuelles** sont mises à disposition à **titre gratuit et de façon facilement accessible et visible du public, en nombre suffisant**, marquage « CE ».
- ❖ **Les fichiers d'enregistrements** devront être **conservés pendant 6 mois par l'exploitant** et à la disposition des agents.
- ❖ Une **vérification périodique de l'enregistreur, de l'afficheur et du limiteur** est réalisée **tous les deux ans** par un professionnel (attestation).
- ❖ La **zone de repos** est **facilement identifiable** et offre une capacité d'accueil **raisonnable** au regard de la taille du public accueilli dans le lieu (distincte des aisances ou des zones de services ou dédiées aux fumeurs). En cas de mise en place d'une **période de repos** auditif, sa durée et son niveau sonore devront être adaptés à la récupération auditive du public au vu du niveau sonore auquel il aura été exposé.



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

# SACEM

PPT Où va l'argent ?

# BILAN TRAVAUX UMIH SACEM 2018

---

Congrès UMIH Décembre 2018



SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS  
ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

sacem 

## TRAVAUX UMIH/SACEM EN 2018

### Cafés ruraux

**Etablissements dans une commune de moins de 2.000 habitants avec un CA de moins de 100 000 euros**  
En plus de la réduction UMIH de 28% : réduction supplémentaire de 25 % (sonorisation) ou 10% (animations en musique)

### Population de référence

Nouveau critère de tarification avec référence administrative non contestable donc plus juste et plus simple

### Représentativité prise en compte

Suppression des accords de partenariat directs avec les organismes non représentatifs :  
Par exemple Fédération Bretonne de la Crêperie, CIDUNATI, SDI, CID ...

### Résultats positifs

Les contreparties exigées par la Sacem sont remplies avec succès en 2017 (évolution 2016 > 2017):  
Davantage d'adhérents ayant un contrat Sacem, des délais de paiement plus courts, une utilisation en hausse de [sacem.fr](http://sacem.fr) (compte client, paiement dématérialisé): la réduction de 28% est donc préservée pour 2019

### Commissions paritaires

Afin d'éviter toute procédure devant les tribunaux, la commission paritaire Sacem-Umih permet de résoudre des dossiers comportant retards de paiement ou difficultés techniques (6 dossiers cette année)

## DOSSIERS COMMUNS UMIH/SACEM

### Cafés Culture

Participation de la Sacem au GIP : travaux et subvention chaque année

### Licence entrepreneur Spectacles

Participation de la Sacem aux travaux du projet de réforme du Ministère de la Culture

### Economie Collaborative

Le Ministère de l'Economie et des Finances propose à la Sacem de participer au groupe de travail (restauration)

### Gestion des adhésions

L'accord de partenariat actuel exige une gestion centralisée des adhésions via l'UMIH - Rue d'Anjou par souci d'économie, de simplicité, de rapidité, d'absence de contestation ou d'erreurs

# PROJETS EN COURS

Bowlings

Voir établissements hybrides + simplification du barème si exploitation simple

Etablissements  
Hybrides

## Attentes UMIH et SACEM

- Mieux définir les établissements (attractifs ou ambiance ou mixtes, en partie ou non, avec notamment les critères de l'Administration)
- Simplifier (c'est-à-dire éviter plusieurs contrats pour un établissement à activités multiples)
- Établir un lien avec le CA en cas d'ambiance ou d'attractivité

## Premières pistes de travail

**Hybride ambiance ++**

Majoration lorsque diffusions musicales attractives: danse, karaoké, ...

**Tarif de base =**

### **Etablissements à ambiance musicale (café, restaurant, bowling, ...)**

Si CA < 500 k€ = Forfait EDS – 50%

Si CA > 500 k€ = Forfait pour les premiers 500 k€ de CA + 1,33% sur CA au-delà de 500 k€ (sans que l'assiette puisse dépasser 85% du CA total)

**Hybride ambiance --**

Réduction pour activité café restaurant classique en musique de sonorisation: exploitation en journée, terrasses, bars à hôtesse, clubs libertins, ...



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### SPRE / Bar à Ambiance Musicale

Depuis la dernière réunion avec la SPRE, en mars 2018 :

- Nous n'avons pas eu de remontée départementale
- Pas de dossier adressé par la SPRE
- Pas de commission paritaire nationale



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

## Rendez-vous à l'Assemblée Nationale avec le Député Christophe Blanchet

- Proposition de loi
- Supprimer le pouvoir du préfet
- Revoir la licence de débit de boissons de quatrième catégorie à consommer sur place.



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### Commission BOWLING

**M. Serge GAILLARD**

Principales actions de l'année

- ❖ 1<sup>ère</sup> Assemblée générale
- ❖ 1<sup>er</sup> salon Bowling
- ❖ Négociations relatives aux logiciels de caisse
- ❖ Partenariat RGPD
- ❖ Prochaine Assemblée générale en février 2019



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### Commission BOWLING





## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### Commission Café Culture

**M. Cedric PRAUD / M. René LORRE**

- ❖ Le point sur le GIP
- ❖ Le fonds d'aide à l'emploi artistique
- ❖ Les comités d'animation
- ❖ Le protocole de bonnes pratiques est reconduit



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### Commission TABAC

M. Jean-Christophe CARCENAC



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### Commission RURALITE

M. Laurent LUTSE

#### Points forts de l'année 2018

- ❖ Les Assises de la Ruralité à Rodez en avril
- ❖ Mise en place de la Commission Ruralité et Territoires
- ❖ Présence au Salon des Maires en novembre

#### Organisation

- ❖ Désignation de référents départementaux
- ❖ Mise en place d'outils
  - Numéro de téléphone dédié
  - Fiche d'aide à la conduite d'entretien
  - Projet de formation destinée aux référents



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### Commission « Française des jeux »

**M. Jean-François LAGARDE**

- ❖ Evolution de la rémunération des détaillants FDJ- **PPT**
- ❖ implantation des nouveaux points de vente



## Dispositif global

### UNE REVALORISATION DE LA RÉMUNÉRATION DE + 0,3 PTS « EN MOYENNE »

1/1/2018  
(rétroactivité)



#### Suppression des loyers sur le mobilier FDJ

BAV/COPEX\*\*

Valorisation des BAV/COPEX activés par le détaillant: **6cts par BAV/COPEX** (rémunération forfaitaire à l'acte)



- Hausse de la commission sur les jeux à 0,5€, 1€, 2€ et 3€: **6%\* (+0,8pts)**
- Maintien de la commission sur les jeux à 5€ et plus: 5,2%\*



- Hausse de la commission sur la gamme Tirage (hors jeux de PdV): **5,5%\* (+0,3pts)**
- Maintien de la commission sur les jeux de PdV (Amigo) : 5,2%\*



- Modulation de la commission sur les paris sportifs
  - Baisse de la commission sur les paris simples: **4%\* (-1,2 pts)**
  - Hausse de la commission sur les paris combinés: **5,5%\* (+0,3 pts)**
- Maintien de la commission Loto Foot: 5,2%\*

1/1/2019

\*Bonus Jeu Responsable inclus

\*\* BAV/COPEX : coupons promotionnels



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### Commission PMU

**M. Stéphane MAVEL**



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### Commission ACCESSIBILITE

**M. François BEGUIN**

- ❖ le point sur l'accessibilité
- ❖ le dossier ADAP simplifié pour les ERP de Vème catégorie N-V de moins de 50m<sup>2</sup>.



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### Etablissements de Nuit

### M. Laurent LUTSE et M. Thierry FONTAINE

- ❖ Livre blanc « LES NUITS DU FUTUR »
- ❖ Plate forme de la vie nocturne / Conférence Nights 2018
- ❖ Europe / HOTREC / European Nightlife Association (ENA)





## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### QUESTIONS DIVERSES



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### CONGRES DE L'UMIH

Saint Etienne - du 4 au 6 décembre 2018

« ICI, ON RECRUTE ! »

**ATELIER MILDECA**



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et Conduites Addictives

→ *Intervention de M. Cédric GERVAIS,  
lieutenant-Colonel et Chef de Cabinet*

- ✓ Réforme de la réglementation des débits de boissons du Code de la santé publique.
- ✓ Lutte contre l'alcoolisme / Nouveau plan gouvernemental.
- ✓ Plan d'actions global contre les drogues et les conduites addictives en direction des jeunes.
- ✓ Plateforme RSE sur l'engagement des entreprises pour la prévention des conduites addictives.



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### CONGRES DE L'UMIH

Saint Etienne - du 4 au 6 décembre 2018

« ICI, ON RECRUTE ! »

*Atelier CNAPS*



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### Conseil National des activités privés de sécurité

→ *Interventions de M. Pascal GERARD, Directeur Adjoint  
et M. Franck DEHAY, Chef de Service Central du  
Contrôle*

### CNAPS : « l'Agent de sécurité dans les CHRD »

- ✓ Réglementation.
- ✓ Contrôles.
- ✓ Rapport de la mission parlementaire des députés Alice Thourot (Drôme) et Jean-Michel Fauvergue (Seine-et-Marne) "D'un Continuum de sécurité vers une sécurité globale").



## UMIH Cafés Brasseries Établissements de Nuit

### CONGRES DE L'UMIH

Saint Etienne - du 4 au 6 décembre 2018

« ICI, ON RECRUTE ! »